

ORGANISATION DE LA PAROISSE SAINTE TRINITE (Chambéry)

*Une famille unie par l'Esprit Saint
pour rayonner de la joie du Christ
et partager l'amour de Dieu !*

Comme toute cellule d'Église, notre paroisse a pour mission d'**aider chacun de ses membres à vivre la foi chrétienne**, selon les « 5 essentiels » : prière, fraternité, service, formation, évangélisation.

Au service de cette mission, l'organisation de la paroisse repose sur les équipes suivantes :

Conseil pastoral (CP) : mission de discerner les « appels de l'Esprit », et de les traduire en **orientations pastorales** pour la vie de la paroisse. Il s'appuie sur l'écoute des personnes, la réflexion éclairée par la prière commune et individuelle, et propose des actions concrètes soumises à l'EAP pour leur mise en œuvre.

Equipe d'animation paroissiale (EAP) : mission d'animation de la vie de la paroisse, sous la responsabilité du curé, selon les trois axes : annoncer, célébrer, servir. Elle met en œuvre les orientations élaborées en CP, et les traduit en décision pratique. Ses responsabilités : **prendre soin des équipes de mission** (les aider à vivre les 5 essentiels et les orientations définies par le CP, les coordonner).

Equipes de mission : liturgique, sacrements, fleurs, musique, enfants de chœur, ... Chaque équipe de mission est **autonome dans l'exercice de sa mission**. Elle dispose d'un vis-à-vis dans l'EAP.

Conseil économique (CE) : mission de gestion des finances et administration des biens de la paroisse pour les mettre **au service de l'activité pastorale**. Il travaille en lien avec l'EAP, les responsables de clocher et les services administratifs du diocèse. Il présente les comptes annuellement devant la communauté paroissiale.

Responsables de clocher (RC) : **responsables du lieu**, incluant les bâtiments, les espaces verts ainsi que tous les équipements. Ils recueillent les besoins, établissent des priorités, font réaliser des devis soumis au CE et suivent l'exécution des travaux, en liaison avec le CE, l'EAP, la mairie. 5 lieux : Sacré Cœur, Saint Pierre de Lémenc, Notre Dame de la Nativité, Sainte Thérèse, 407.

*Chaque membre du CP, EAP, CE, RC et équipes de mission, est appelé par le curé, élu, ou coopté avec un **mandat de 3 ans renouvelable** ; il s'engage à vivre la fraternité.*

Le curé : mission d'annoncer l'Évangile (prédication, enseignement, formation), de célébrer les sacrements. Il porte la responsabilité de l'organisation de la vie paroissiale en assurant sa coordination. Il est envoyé par la Communauté du Chemin Neuf avec l'accord de l'évêque.

Responsable de la Communauté du Chemin Neuf : mission de partager avec la communauté paroissiale la spiritualité ignatienne, les charismes et certaines missions de la Communauté du Chemin Neuf à qui la paroisse a été confiée par le diocèse.

La permanente paroissiale : mission de secrétariat, de communication d'information à l'intérieur de la paroisse et vers le diocèse (bulletin paroissial, site internet, ...), la tenue du calendrier paroissial en ligne avec la liturgie, la gestion administrative de la paroisse. Salarié(e) du diocèse.